



Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 28 août 2025

Préavis N° 01-2025 concernant le complexe de l'Espace Régional des Pléiades (ERP) : remplacement du fourneau, travaux de réparation du dallage et accès pour la chenillette, pour un montant total de CHF 130'000.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 26 août 2025 présidée par M. Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 01-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Amendement adopté par le Conseil :

- *d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réparation du dallage ~~et accès pour la chenillette et remplacement du fourneau au complexe de l'Espace Régional des Pléiades (ERP)~~;*
- *De lui accorder à cet effet un montant de ~~CHF 130'000.-~~ CHF 50'000.-.*

a accepté à la majorité (44 oui, 13 non et 6 abstentions), les conclusions du préavis municipal amendé, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réparation du dallage
- de lui accorder à cet effet un montant total de CHF 50'000.-.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 août 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président


Charles Morard



La secrétaire suppléante


Céline Morier